

## GARANTIE ITR ET S.A.V.



### 1- Accord préalable

Tout retour de matériel se fait avec un accord préalable et attribution d'un numéro de RMA

- [www.itr-radio.com/demande\\_RMA\\_ITR.php](http://www.itr-radio.com/demande_RMA_ITR.php)

Tout matériel non accompagné de son RMA sera refusé.

### 2- Expédition en SAV

Le matériel sera expédié aux frais et aux risques du client par transporteur en nos locaux.

### 3- Retour matériel

Le matériel en SAV sera expédié par transporteur express dans un délai de 10 jours suivant la date de réception en nos locaux.

Le matériel sera soit réparé soit échangé par un matériel équivalent selon la décision d'ITR.

### 4- Limites de la garantie

- Installation et utilisation des produits ne respectant pas les usages et préconisations des notices techniques et de montage ITR.
- Surtensions électriques naturelles ou accidentelles causes directes ou indirectes de la panne des modules

### 5- S.A.V. express 24 H

- Option permettant un échange sous 24 h après réception du matériel en SAV
- 15 % du prix du produit.

### 6- J+1 Echange avant retour en SAV

Option permettant l'expédition avant retour du matériel sous 8 jours en SAV : 30 % du prix du produit.

Le matériel est expédié le jour même.

Le matériel défectueux est retourné sous 8 jours avec son RMA.

Si le défaut constaté sur le matériel retourné en SAV ne relève pas de la garantie constructeur d'ITR le client sera facturé du prix du matériel neuf expédié, soit 100% .